



n° 172 - Juin 2013



Année touristique 2012 en Champagne-Ardenne

Fréquentation au beau fixe



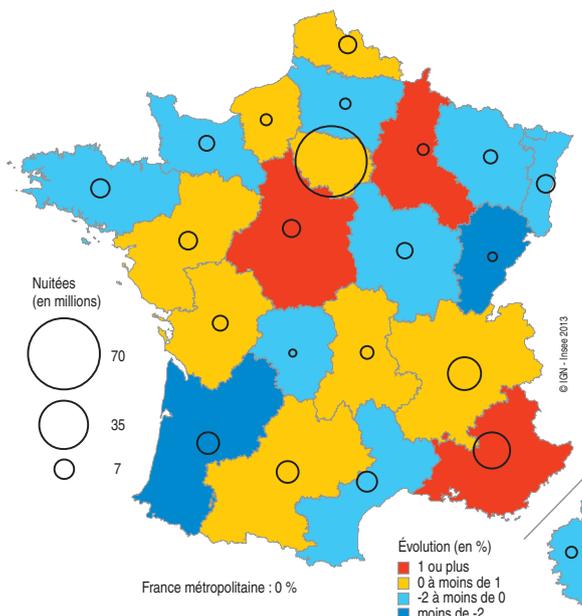
En 2012, la fréquentation touristique en Champagne-Ardenne continue de progresser pour la 3^e année consécutive. Les hôtels de tourisme bénéficient d'une forte augmentation de la clientèle française. En revanche, les étrangers y séjournent moins nombreux. L'hôtellerie de plein air réalise une bonne saison d'été grâce à un afflux de touristes étrangers, compensant largement la désaffection de la clientèle française. Le taux d'occupation est au plus haut dans les campings alors qu'il recule dans les hôtels. Favorisée par l'entrée en vigueur de nouvelles normes de classification, la modernisation du parc des hébergements se poursuit afin de mieux satisfaire la demande de qualité des clients.

Hormis la Marne, les départements de la région profitent d'une hausse de leur fréquentation touristique dans les hôtels comme dans les campings.

En 2012, avec 2,8 millions de nuitées, la fréquentation de l'hôtellerie de tourisme augmente de 1,4 % en Champagne-Ardenne par rapport à l'année 2011, alors qu'elle est stable en France métropolitaine. Les arrivées de touristes sont plus nombreuses qu'en 2011 (+0,8 %) et leur durée moyenne de séjour (1,4 jour) s'allonge légèrement. Parmi les onze régions métropolitaines où la fréquentation hôtelière progresse en 2012, la Champagne-Ardenne se classe au 2^e rang, précédée par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,2 %). Hormis le département de la Marne où le nombre des nuitées est quasi stable (-0,1 %), la fréquentation des

hôtels est en hausse dans les autres départements de la région, avec +3,9 % pour les Ardennes, +3,6 % pour l'Aube et +1,4 % pour la Haute-Marne. L'amélioration de la fréquentation hôtelière dans la région est portée exclusivement par la clientèle française, le nombre de nuitées progressant de 5,5 %. La clientèle d'affaires venue pour motif professionnel (VRP, salons, foires, séminaires) augmente de nouveau (+ 1,4 %). Sa part dans l'ensemble des nuitées régionales demeure nettement supérieure à celle observée au niveau national : 53,6 % contre 43,9 % en 2012. Elle est particulièrement élevée dans les hôtels des départements des Ardennes (58,9 %) et de la Marne (55,1 %).

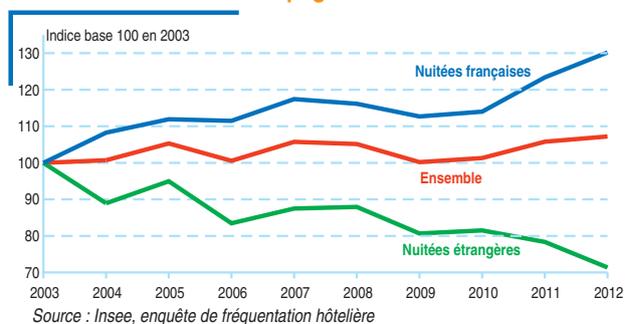
Évolution annuelle des nuitées dans les hôtels entre 2011 et 2012



Sources : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme-année 2012

La saison estivale, de mai à septembre, concentre plus de la moitié des nuitées hôtelières de Champagne-Ardenne. Au cours de cette période, la fréquentation des hôtels de tourisme progresse de 0,6 %, les mois de mai et de juillet bénéficiant d'une forte affluence. En France métropolitaine, avec une fréquentation qui recule de 0,9 %, la saison estivale 2012 est moins favorable aux hôtels qu'en 2011.

Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme de Champagne-Ardenne



Nouvelle baisse de la clientèle étrangère européenne

En Champagne-Ardenne, le nombre de nuitées de la clientèle étrangère recule de 8,9 % alors qu'il progresse de 2,8 % en France métropolitaine.

Depuis ses plus hauts niveaux d'avant crise (2007), la fréquentation étrangère de l'hôtellerie de tourisme ne cesse de diminuer dans la région. Cette clientèle ne représente plus que 26,0 % de l'ensemble des nuitées en 2012, contre 32,3 % en 2007. En 2012, cette proportion s'établit à 34,5 % en France métropolitaine, contre 36,4 % en 2007. Cependant, si on exclut la région Île-de-France, où plus d'une nuitée sur deux est étrangère, elle est de 24,7 %, contre 27,0 % en 2007. En 2012, comme en 2007, la Champagne-Ardenne se classe au 5^e rang des régions de France de province (France métropolitaine hors Île-de-France) pour sa part de clientèle étrangère dans la fréquentation hôtelière totale. La Marne est le premier

Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

Unités : nombre et %	2011	2012	Variation en %
Ardennes	242 476	251 836	3,9
Aube	665 442	689 212	3,6
Marne	1 480 911	1 479 933	-0,1
Haute-Marne	372 058	377 195	1,4
Champagne-Ardenne	2 760 887	2 798 176	1,4
Touristes français	1 961 678	2 070 302	5,5
Touristes étrangers	799 209	727 874	-8,9
dont :			
Royaume-Uni, Irlande	267 956	235 414	-12,1
Belgique, Luxembourg	190 863	168 242	-11,9
Allemagne	86 907	75 745	-12,8
Pays-Bas	71 503	66 444	-7,1
Suisse	19 609	18 130	-7,5
Italie	34 094	26 338	-22,7
Autres pays d'Europe	46 019	54 253	17,9
États-Unis, Canada	28 286	28 942	2,3
Autres et non spécifiés	53 972	54 366	0,7

Sources : Insee-Dgcis-Champagne-Ardenne Tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière

département champardennais pour l'accueil de clients étrangers (30,7 %), suivie de la Haute-Marne (22,2 %), de l'Aube (20,8 %) et des Ardennes (18,1 %).

La clientèle étrangère en Champagne-Ardenne est quasi exclusivement européenne (91,2 %). Son nombre de nuitées baisse de près d'un cinquième depuis 2007, en raison notamment du contexte de crise économique en Europe. Première clientèle étrangère des hôtels champardennais, les touristes britanniques viennent toujours moins nombreux. En 2012, leur nombre de nuitées est en retrait de près de 40 %, par rapport à l'année 2007. Malgré une légère progression de la livre sterling par rapport à l'euro, la clientèle du Royaume-Uni reste freinée par un niveau du taux de change livre-sterling/euro, moins favorable qu'au milieu des années 2000. Les nuitées de la clientèle du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg)

Capacité d'accueil de l'hôtellerie de tourisme de Champagne-Ardenne

Hôtellerie	Nombre d'hôtels		Nombre de chambres		Taille moyenne	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012
Zone urbaine	162	167	6 303	7 172	39	43
dont hôtels de chaîne	56	67	3 427	4 131	61	62
dont hôtels indépendants	106	100	2 876	3 041	27	30
Zone non urbaine	132	134	2 376	2 581	18	19
dont hôtels de chaîne	2	3	162	248	81	83
dont hôtels indépendants	130	131	2 214	2 333	17	18
Ensemble Champagne-Ardenne	294	301	8 679	9 753	30	32
dont hôtels de chaîne	58	70	3 589	4 379	62	63
dont hôtels indépendants	236	231	5 090	5 374	22	23
Ensemble France de province	16 149	14 837	469 403	480 554	29	32
dont hôtels de chaîne	2 073	2 502	144 094	175 609	70	70
dont hôtels indépendants	14 076	12 335	325 309	304 945	23	25

Sources : Insee-Dgcis-Champagne-Ardenne Tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière

Répartition des chambres de l'hôtellerie de tourisme par niveau de confort

Hôtels	Champagne-Ardenne						France de province	
	Zone urbaine		Hors zone urbaine		Ensemble		Ensemble	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
Unité : %								
Économiques (0* et 1*)	27,1	24,3	16,6	13,2	24,3	21,4	19,1	13,8
Milieu de gamme (2*)	45,4	26,6	57,2	45,5	48,6	31,6	49,4	33,2
Milieu de gamme-supérieur (3*)	23,9	36,3	22,5	33,6	23,5	35,6	25,3	37,3
Haut-très haut de gamme (4* et 5*)	3,6	12,8	3,7	7,7	3,6	11,4	6,2	15,7

Sources : Insee-Dgcois-Champagne-Ardenne Tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière

baissent également depuis 2007 (-10,9 %), mais moins vite que celles des Britanniques. Touchés par une sévère récession, les clients des pays de l'Europe du sud (Grèce, Italie, Espagne, Portugal) sont moins présents, leur fréquentation diminuant de 20,3 % par rapport à 2007.

En revanche, bien que plus marginale en Champagne-Ardenne, la clientèle extra-européenne des hôtels de tourisme résiste depuis 2007 (-2,2 %). Peu présents au milieu des années 2000, les touristes chinois renforcent leur intérêt pour la région ; ils représentent désormais 5,2 % des nuitées des clientèles lointaines.

Recul du taux d'occupation des hôtels

En 2012, le taux moyen d'occupation des hôtels, qui est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement disponibles, s'établit à 54,5 % en Champagne-Ardenne. Il recule de 1,7 point par rapport à 2011 contre 0,7 point au niveau national. Le taux d'occupation moyen champardennais reste très inférieur à celui de la France métropolitaine (60,3 %). Le taux national est tiré par l'Île-de-France (74,6 %), alors qu'en France de province, il s'établit à 55,1 %. Dans la région, cette baisse s'explique par une légère diminution du nombre de chambres occupées (-0,5 %) conjuguée à une hausse (+2,6 %) du nombre de chambres offertes en 2012. Représentant l'activité des hôtels au cours de l'année, le taux d'occupation est marqué d'une forte saisonnalité. Il est plus élevé de mai à septembre, avec un taux moyen de 61,2 % en 2012, et notamment au mois de juin (65,2 %), où l'arrivée des premiers touristes coïncide souvent avec la tenue de foires et de salons professionnels qui attirent la clientèle d'affaires.

Le repli du taux d'occupation concerne uniquement l'hôtellerie de la Marne et des Ardennes avec respectivement -3,5 points (55,1 %) et -1,5 point (45,8 %). Dans l'Aube et la Haute-Marne, il gagne 1,1 point (59,7 %) et 0,4 point (51,4 %).

Dans la zone touristique de Troyes et son agglomération, le taux d'occupation atteint 64,1 % en 2012, suivi par celui de Reims et sa région (57,3 %). Ces deux territoires bénéficient d'une plus forte présence d'hôtels de chaîne, pour lesquels le taux d'occupation moyen (60,3 %) sur la région est nettement plus élevé que celui des hôtels indépendants (49,4 %).

Cette étude est réalisée en partenariat avec le Comité régional du tourisme.



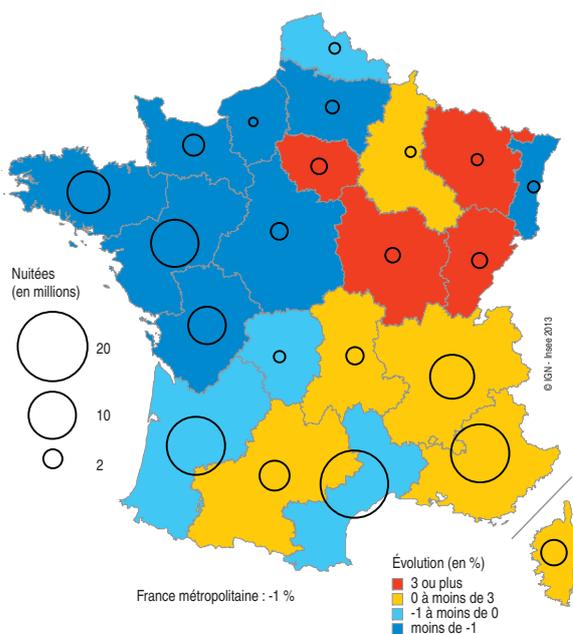
L'offre hôtelière poursuit sa montée en gamme

Sur la dernière décennie, le nombre d'hôtels de tourisme diminue de 8,1 % en France de province, alors que dans la région, il augmente légèrement (+2,3 %). L'offre en chambres s'accroît plus rapidement en Champagne-Ardenne (+12,4 %) qu'en France de province (+2,4 %).

Constituée d'établissements portant l'enseigne d'un groupe hôtelier, l'hôtellerie de chaîne poursuit son développement expliquant, en partie, la mutation du parc hôtelier français. En dix ans, l'offre en chambres dans les hôtels de chaîne progresse autant en Champagne-Ardenne (+22,0 %) qu'en France de province (+21,9 %). Durant cette période, le nombre d'hôtels indépendants s'est réduit moins vite en Champagne-Ardenne (-2,1 %) qu'en France de province (-12,4 %). Cependant, l'offre en chambres de ces établissements parvient à augmenter en Champagne-Ardenne (+5,6 %) alors qu'elle diminue en France de province (-6,3 %). Fin 2012, l'hôtellerie de chaîne régionale représente 44,9 % des chambres offertes contre 36,5 % en France de province. La taille moyenne des hôtels de chaîne est cependant plus faible dans la région (63 chambres par hôtel) qu'en France de province (70 chambres par hôtel). Essentiellement située en zone urbaine, à la périphérie des villes, l'hôtellerie de chaîne se substitue souvent à l'hôtellerie traditionnelle et indépendante de centre ville.

La transformation du parc hôtelier se renforce avec de nouvelles mesures réglementaires, relatives à la sécurité et à l'accessibilité, et la mise en œuvre de la nouvelle classification des hébergements touristiques. Ces évolutions permettent aussi de mieux satisfaire la demande de qualité et de confort des clients. Fin 2012, six mois après l'abandon de l'ancien classement hôtelier, 208 hôtels de Champagne-Ardenne ont adhéré au nouveau référentiel, soit 72,5 % des chambres offertes contre 77,7 % en France métropolitaine. L'introduction du nouveau classement entraîne une montée en gamme des hôtels due notamment à la disparition de la catégorie « 0 étoile » et à la création d'une catégorie « 5 étoiles ». Pour se mettre en conformité avec les nouvelles normes, les hôteliers réalisent des travaux qui peuvent induire un reclassement de leur établissement dans la catégorie supérieure. En Champagne-Ardenne, 40 % des hôtels anciennement classés « 2 étoiles » sont, après agrément, des établissements « 3 étoiles ». Cependant, fin 2012, la Champagne-Ardenne se caractérise toujours par une hôtellerie économique relativement plus développée qu'en France de province. Par ailleurs, si l'offre hôtelière dans les catégories supérieures (« 3 étoiles », « 4 étoiles » ou « 5 étoiles ») se développe en Champagne-Ardenne depuis 10 ans, elle reste néanmoins moins importante qu'en France métropolitaine.

Évolution annuelle des nuitées dans les campings entre les saisons estivales 2011 et 2012

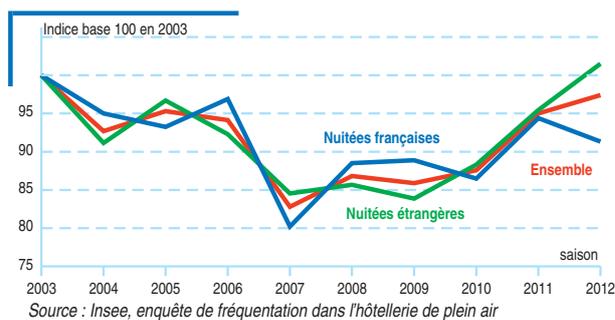


Sources : Insee-DGCS-partenaires régionaux du tourisme-année 2012

Bonne saison pour l'hôtellerie de plein air

En Champagne-Ardenne, après une saison d'été 2011 déjà très favorable à l'hôtellerie de plein air (+8,5 %), la fréquentation des campings progresse de nouveau en 2012 (+2,5 %). En hausse pour la 3^e année consécutive, elle est à son plus haut niveau depuis 2005, et se rapproche de son record absolu atteint en 2003, année de la canicule. En France métropolitaine, après un niveau record en 2011, la fréquentation des campings recule de 1,0 % en 2012, en raison notamment de la

Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de plein air de Champagne-Ardenne



Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air

Unités : nombre et %	Saison 2011	Saison 2012	Variation en %
Ardennes	173 699	180 680	4,0
Aube	155 932	160 367	2,8
Marne	149 524	146 729	-1,9
Haute-Marne	195 210	203 625	4,3
Champagne-Ardenne	674 365	691 401	2,5
Touristes français	269 246	260 468	-3,3
Touristes étrangers	405 119	430 933	6,4
dont :			
Royaume-Uni, Irlande	90 753	87 604	-3,5
Belgique, Luxembourg	48 398	50 176	3,7
Allemagne	38 268	43 566	13,8
Pays-Bas	205 078	227 110	10,7
Suisse	4 320	4 767	10,3
Italie	3 773	3 679	-2,5
Autres pays d'Europe	12 097	9 643	-20,3
États-Unis, Canada	558	581	4,1
Autres et non spécifiés	1 874	3 807	103,1

Sources : Insee-Dgcs-Champagne-Ardenne Tourisme, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

baisse des nuitées sur le littoral. L'hôtellerie de plein air de la région bénéficie d'une forte hausse des arrivées de touristes (+6,5 %) alors que leur durée moyenne de séjour (2,2 jours) se contracte légèrement (-0,1 jour). Excepté les mois de juin et juillet 2012, pénalisés par une météo maussade, la fréquentation des campings champardennais augmente durant les autres mois de la saison estivale. En particulier, les mois d'août (+12,0 %) et septembre (+21,1 %) profitent de la vague de chaleur tardive. Attirant un grand nombre de campeurs, les Ardennes et la Haute-Marne enregistrent les plus fortes hausses de fréquentation de la région. Dans l'Aube, les campings gagnent de nombreuses nuitées, grâce au sud-ouest aubois dont la filière de l'hôtellerie de plein air est particulièrement dynamique. En revanche, en 2012, la Marne est le seul département à perdre des nuitées.

Contrairement à la situation observée dans l'hôtellerie traditionnelle, la hausse de fréquentation des campings en Champagne-Ardenne est portée par les touristes étrangers (+6,4 % de nuitées), compensant la baisse de la clientèle française (-3,3 % de nuitées). Les Néerlandais constituent la première clientèle étrangère des campings de la région, avec plus de la moitié des nuitées étrangères qui leur revient. Leur fré-

Capacité d'accueil de l'hôtellerie de plein air de Champagne-Ardenne

Campings	Champagne-Ardenne						France de province	
	2002			2012			2002	2012
	Nombre de terrains	Nombre de places	% places équipées	Nombre de terrains	Nombre de places	% places équipées	% places équipées	
Unités : nombre et %								
Économiques (1*)	27	860	4,5	21	641	6,9	10,1	
Milieu de gamme (2*)	55	3671	0,9	41	2486	2,7	12,1	
Milieu de gamme-supérieur (3*)	15	1728	1,9	23	2563	11,4	24,2	
Haut-très haut de gamme (4* et 5*)	4	470	0,0	7	892	21,9	44,9	
Ensemble	101	6729	1,5	92	6582	9,1	25,8	

Sources : Insee-Dgcs-Champagne-Ardenne Tourisme, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

quentation repart à la hausse en 2012 (+10,7 %) après être restée stable en 2011. Les touristes allemands, suisses, belges sont également venus plus nombreux qu'en 2011. En revanche, les autres nationalités européennes sont moins présentes. En particulier, le nombre des nuitées britanniques se replie (-3,5 %), après une année 2011 assez exceptionnelle (+17,6 %).

Avec 2,2 jours en moyenne, la durée de séjour dans les campings de Champagne-Ardenne est la plus courte de toutes les régions métropolitaines. Les campeurs français séjournent plus longtemps (3,2 jours) que les campeurs étrangers (1,8 jour).

Le taux d'occupation des campings au plus haut depuis 2000

En 2012, en Champagne-Ardenne, le taux d'occupation moyen de l'hôtellerie de plein air s'établit à 27,2 %, contre 35,5 % en France métropolitaine. Comparé à la saison 2011, le taux champardennais progresse de 0,8 point, grâce à une hausse des emplacements occupés (+3,6 %) plus forte que celle des emplacements offerts (+0,5 %). Le taux d'occupation des campings champardennais atteint son plus haut niveau depuis le début des années 2000. Il dépasse notamment ses précédents records de 2010 (27,1 %) et de 2003 (27,0 %), année marquée par la canicule. Avec 26,4 % en Champagne-Ardenne, le taux d'occupation des emplacements loués nus gagne 0,3 point par rapport à 2011, il se situe en deçà du taux métropolitain (29,7 %). Sur les emplacements locatifs, équipés d'un hébergement léger (bungalow, chalet, mobile home, etc.), le taux d'occupation champardennais (35,1 %) augmente de 6,3 points mais reste très inférieur à celui de France métropolitaine (51,1 %). En 2012, les taux d'occupation les

plus élevés sont dans les campings de Haute-Marne (35,2 %) et de l'Aube (29,1 %). Dans la Marne (27,9 %), il pâtit de la faiblesse de fréquentation. Dans les campings des Ardennes, moins pourvus en emplacements locatifs, le taux d'occupation s'établit à 21,0 %.

Depuis plusieurs années, afin de satisfaire la demande croissante de la clientèle en équipement, les professionnels du secteur de l'hôtellerie de plein air améliorent leur offre d'hébergement. Les campings de catégorie supérieure, mieux équipés, ont généralement de meilleurs taux d'occupation et des durées moyennes de séjour plus élevées. Ainsi, sur les emplacements loués nus, la durée de séjour s'établit à 2,0 jours en moyenne, contre 4,6 jours sur les emplacements locatifs.

En 2012, en Champagne-Ardenne, 52,5 % des emplacements offerts appartiennent à des campings classés « 3 étoiles » ou plus. En France de province, cette proportion atteint 65,3 %. En dix ans, le pourcentage des emplacements équipés a été multiplié par plus de six dans la région.

Cependant, avec une part des emplacements équipés de 9,1 % en 2012, l'offre demeure relativement modeste en Champagne-Ardenne, comparée au niveau de la France de province (25,8 %). Entrée en vigueur en juillet 2010 pour l'hôtellerie de plein air, le nouveau classement des campings est adopté progressivement. Fin 2012, un tiers des campings régionaux, soit 42 % des emplacements, sont référencés dans la nouvelle classification des hébergements, alors qu'ils étaient à peine 10,0 %, soit 18,4 % des emplacements, à l'être fin 2011. ■

Patrick Bouny (Insee)

Séverine Portet (Comité régional du tourisme)

>> **Les évolutions réglementaires relatives aux hébergements touristiques**

La nouvelle classification des hébergements touristiques : La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, entrée en vigueur le 23 juillet 2012, réforme le classement des hébergements marchands. Les règles d'obtention du classement sont identiques à tous les hébergements et les critères du référentiel sont organisés selon le même mode de fonctionnement : trois chapitres dédiés respectivement à l'équipement (surface, état de propreté, ...), aux services clients (langues parlées, accès internet, ...), et à l'accessibilité et au développement durable. Quel que soit l'hébergement, les nouvelles normes de classement fixent cinq catégories de 1 à 5 étoiles. Le classement est volontaire et valable 5 ans.

Les nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité : Les nouvelles normes de sécurité anti-incendie imposent la présence d'équipements de nature diverse (détecteurs, portes coupe-feu, etc.). Les normes d'accessibilité aux personnes handicapées, applicables au 1^{er} janvier 2015, imposent notamment pour l'accueil des handicapés moteurs des aménagements (ascenseurs, dimension des chambres, etc.).



Définitions

Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou dans le même camping.

Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping ; ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou un camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Taux d'occupation : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres (ou d'emplacements de passage) occupées par le nombre de chambres (ou d'emplacements de passage) « effectivement » disponibles (en excluant les fermetures saisonnières).

Durée moyenne de séjour : rapport, exprimé en jours, du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

Emplacements de passage : emplacement dans les campings destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement de passage peut être nu ou locatif, c'est à dire équipé d'un hébergement léger (bungalow, mobile-home, etc.).

Insee, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - CS 10048 - 51721 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Etudes et Diffusion : Catherine Fischer
Rédaction en chef : David Bates
Secrétaire de fabrication : Hervé Bourgeois
Création de l'image visuelle : 5pointcom
© INSEE-2013 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2013